



# RÉFAM

Centre de Recherche, d'Évaluation  
et de Formation à l'Allaitement Maternel

Lactation : Périnatalité et premiers mois  
Session 2017

Le CREFAM, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 11 94 08175 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- ✓ est reconnu organisme de DPC réputé, enregistré et évalué favorablement par l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC)<sup>1</sup>.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à **l'examen international organisé par IBLCE<sup>2</sup>** (organisme d'accréditation des IBCLC<sup>3</sup>).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation  
des pratiques  
professionnelles en  
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour  
l'amélioration des  
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels  
de renforcer leurs  
compétences relationnelles  
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser  
la recherche sur  
l'allaitement maternel  
en France**

<sup>1</sup><https://www.ogdpc.fr/>

<sup>2</sup>IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

<sup>3</sup>International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

## Public concerné

- ✓ Professionnel souhaitant approfondir sa pratique d'accompagnement de l'allaitement maternel au cours de la période périnatale et des premiers mois post-partum ;
- ✓ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel ou de la parentalité souhaitant approfondir ses connaissances et compétences sur la période périnatale et des premiers mois post-partum ;

Pour toute situation particulière, n'hésitez pas à contacter le CREFAM.

Vous pouvez choisir de suivre cette formation dans l'objectif de **vous présenter à l'examen international IBLCE**. Dans ce cas, vous devez également répondre aux critères fixés par IBLCE et compléter votre étude du programme de l'examen par d'autres formations.

## Objectifs généraux de la formation

La formation vise à :

- ✓ Réactualiser les connaissances des participants sur la physiologie de la lactation, les besoins émotionnels des mères après l'accouchement et les besoins des nouveau-nés à terme et en bonne santé ;
- ✓ Analyser les pratiques professionnelles en tenant compte des données les plus récentes ;
- ✓ Renforcer les compétences des participants en communication pour accompagner les familles dans leur projet d'allaitement en favorisant la mise en œuvre des recommandations françaises sur le soutien pratique de l'allaitement.

## Les méthodes pédagogiques

Chaque groupe est constitué de 12 à 15 personnes et est accompagné par un formateur référent.

La plupart des sessions commencent par un échange sur les connaissances, les pratiques et les problèmes habituellement rencontrés.

L'apport de données pertinentes au cours d'échanges permet aux participants de maintenir leur attention, d'analyser leurs pratiques et d'envisager eux-mêmes les changements à mettre en œuvre concrètement. L'ensemble du processus facilite la mémorisation et l'intégration des apports théoriques et pratiques de la formation.

Seules sont abordées les connaissances théoriques présentant des conséquences directes pour la pratique de terrain. Des exercices pratiques (mises en situation, manipulation de poupons, etc.), l'étude de cas cliniques et la diffusion de plusieurs vidéos permettent de mémoriser les notions étudiées.

Les diaporamas sont courts, plutôt utilisés pour présenter une synthèse des points essentiels du thème de la session.

La communication interpersonnelle est abordée tout au long de la formation et dans une session indépendante, pour s'exercer à informer et soutenir les mères en discutant les aspects éthiques (choix, culpabilité, etc.).

L'acquisition de connaissances et de pratiques est évaluée en continu au cours des échanges et des mises en pratique. Les participants sont invités à fixer par écrit leurs objectifs personnels à l'issue de chaque module et à évaluer la formation. Lors du bilan de fin de formation, les participants remplissent un questionnaire d'évaluation de l'acquisition des connaissances et des pratiques qui est ensuite repris et corrigé en commun.

### Intervenants

Ce sont des formateurs pour adultes ou des spécialistes qui ont une connaissance approfondie de leur domaine d'intervention. La plupart sont consultants en lactation.

### Documents de cours

Il est fourni un document écrit avec bibliographie détaillée. Ce document est la propriété exclusive du CREFAM, il est strictement soumis au copyright et ne peut être transmis ou copié sans l'autorisation du formateur référent. La documentation comprend également une liste des recommandations officielles et de ressources accessibles sur Internet.

### Modalités pratiques

La durée de la formation est de 69 heures réparties en 2 modules de 5 jours chacun. Elle a lieu à Paris (au centre du CREFAM du Kremlin-Bicêtre) chaque année et peut être organisée en région en fonction des demandes.

### Coût de la formation

Ce prix ne comprend ni les frais d'hébergement et d'assurance, ni les frais de littérature spécialisée.

- ✓ En individuel : 1350 € (soit 135 € par jour)
- ✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 1500 € (soit 150 € par jour)

### Lieu, dates et horaires de la formation

**Lieu :** CREFAM - 12 av du Docteur Antoine Lacroix - 94270 Le Kremlin-Bicêtre

**Dates :** du 6 au 10 novembre et du 18 au 22 décembre 2017

**Horaires :**

- ✓ 9 h - 18 h du lundi au jeudi ;
- ✓ 9 h - 17 h 30 le vendredi.
- ✓ 2 h sont prévues pour le déjeuner et les pauses.

Ces horaires peuvent être légèrement ajustés par le groupe en début de formation.

## Programme de la formation

Le programme est centré sur l'accompagnement des familles pendant la période prénatale, la naissance et les premiers mois du post-partum.

Décrire l'anatomie et la psychophysiologie de la mère et de l'enfant en rapport avec l'allaitement maternel

- ✓ Anatomie du sein et physiologie de la lactation
- ✓ Anatomie de l'enfant et physiologie de la succion
- ✓ Effets psychologiques de l'allaitement
- ✓ Création du lien mère-enfant

Décrire la spécificité biologique du lait maternel et ses effets sur la santé de la mère et de l'enfant

- ✓ Aspects nutritionnels et protecteurs du colostrum et du lait maternel au cours de la lactation
- ✓ Effets de l'allaitement sur la santé de la mère et de l'enfant - intérêt d'un allaitement exclusif au cours des six premiers mois
- ✓ Contre-indications de l'allaitement maternel

Préparer l'allaitement

- ✓ Aspects culturels : l'allaitement dans le contexte occidental
- ✓ Préparation de la famille à l'allaitement et information de l'entourage
- ✓ Alimentation de la femme

Accompagner le démarrage de l'allaitement maternel

- ✓ La première tétée
- ✓ La tétée efficace : positions, prise du sein
- ✓ Critères de surveillance de l'allaitement la première semaine
- ✓ L'expression du lait et sa conservation
- ✓ Préparer la sortie de maternité
- ✓ Césarienne et analgésie
- ✓ Bébé somnolent et agité, prévention de l'ictère
- ✓ Engorgement – Mamelons douloureux et crevasses

Accompagner l'allaitement après le post-partum immédiat

- ✓ Prise de poids et croissance de l'enfant allaité les six premiers mois
- ✓ Allaitement et séparations (reprise du travail, séparation occasionnelle)
- ✓ Diversification alimentaire de l'enfant allaité
- ✓ Les sevrages
- ✓ Les pleurs du nourrisson
- ✓ Le réflexe d'éjection fort – L'hyperlactation – Le RGO
- ✓ Prise de poids insuffisante - Les compléments
- ✓ Mastite – Candidose

Pratiquer la relation d'aide en matière d'allaitement

- ✓ Les approches centrées sur la mère, l'enfant et l'entourage
- ✓ Accompagner la femme dans son allaitement : VISA pour une communication favorisant la confiance

## Demande d'inscription

Formation « Lactation : périnatalité et premiers mois » : 6 - 10/11 et 18 - 22/12 2017

### 1. Votre projet. (merci de cocher ce qui s'applique)

- Je souhaite être référent allaitement dans mon service
- Je compte me présenter à l'examen international organisé par IBLCE
- Autre : .....

### 2. Votre identité.

NOM ..... Prénom .....

Né(e) le ..... à .....

Profession : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Téléphone ..... Portable ..... Courriel .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone ..... Portable ..... Courriel .....

### 3. Coût de la formation et modalité des versements.

Ce prix ne comprend ni les frais d'hébergement et d'assurance, ni les frais de littérature spécialisée.

- ✓ En individuel : 1350 € (soit 135 € par jour)\*
- ✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 1500 € (soit 150 € par jour)\*

Le règlement se fait habituellement au moment de chaque module en deux versements égaux. Si des modalités de facturation particulières sont souhaitées, merci de préciser ci-dessous. Celles-ci seront reprises dans le contrat ou la convention de formation

.....  
.....  
.....

4. **Votre parcours.** (merci de cocher ce qui s'applique)

- J'ai une pratique professionnelle de l'accompagnement de l'allaitement maternel
- Je suis bénévole dans une association de soutien à l'allaitement maternel ou à la parentalité
- J'ai déjà suivi des formations à l'allaitement maternel : indiquer lesquelles et en quelle année.

.....  
.....

5. **Prise en charge de la formation.** (merci de cocher ce qui s'applique)

- La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail.
- La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application de l'article des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :

.....  
.....

Interlocuteur : ..... Téléphone : ..... Courriel : .....

- Autre financement : (précisez)

.....

6. **Pièces à joindre à votre dossier :**

- Curriculum-vitae (avec photographie)
- Lettre de motivation

Fait à : ..... Le : .....

Signature du/de la candidat/e

Signature du financeur